

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**MERCREDI
LE 19 FÉVRIER 2025**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mercredi, dix-neuvième jour du mois de février deux mille vingt-cinq, à dix heures trente (10h30), séance à laquelle étaient présents:

Mme Andrée Bouchard, préfète et mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, Mme Danielle Charbonneau, mairesse d'Henryville, et M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de Lacolle.

Absence motivée : M. Jacques Lavallée, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Également présentes : Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et chargée de projets en aménagement et Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Andrée Bouchard, préfète.

Ladite séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu ayant été dûment convoquée par le directeur général et greffier-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu, Mme Joane Saulnier, le tout aux fins de satisfaire aux exigences de l'article 156 du Code municipal.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

2230-02-25 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu du 19 février 2025 dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal

2231-02-25 Sur proposition de la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif tenue le 4 février 2025 soit adopté dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 3 » des présentes.

ADOPTÉE

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4.1. MRC Beauce Centre - Couverture cellulaire

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution d'appui aux démarches de la MRC Beauce Centre afin que chaque parti politique fédéral inclue dans leur plateforme électorale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients, peu

importe leur fournisseur, puisse bénéficier de la présence de réseau cellulaire dans la région où ils se trouvent.

5. FONCTIONNEMENT

5.1. Finances

5.1.1. Liste des comptes

Le directeur général soumet que la liste des comptes sera transmise à chacun des membres du conseil en prévision de la séance ordinaire du 12 mars 2025 puisque seulement 4 jours ouvrables se sont écoulés depuis la dernière séance.

5.1.2. Aides financières à différents organismes - Remise annuelle

Les membres du comité administratif confirment la tenue de la remise des aides financières annuelles accordées à divers organismes à 19h15, le 12 mars 2025. Les montants accordés sont les suivants : Assisto.ca (6 000 \$), Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (10 000\$), Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) (1 500\$), Coopérative de solidarité santé Lac Champlain (50 000 \$), COVABAR (5 000 \$), Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (12 000 \$), La Cargaison (200 000 \$), L'Ancre (150 000 \$) et ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la Soirée Ès Arts (5 000\$). Le directeur général soumet que des versements numériques sont privilégiés plutôt que la remise de chèques. La prise de photos interviendra également.

5.1.3. Fondation du Cégep de SJSR - Bourses des étudiant(es) 2024-2025

2232-02-25 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif autorise le versement d'une somme de 600\$ à la Fondation du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de la remise des bourses des étudiant(es) 2024-2025;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.1.4. Arto - Rencontre des Arts 2025 - Aide financière

2233-02-25 Sur proposition de la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise une aide financière de 5 000 \$ pour la réalisation du catalogue virtuel de la 33e édition de Rencontre des Arts, présentée par la Coopérative Art[o] qui se tiendra les 23, 24 et 25 mai 2025;

QUE la quatrième de couverture dudit catalogue virtuel soit exclusivement réservée à la MRC du Haut-Richelieu en intégrant son logo de même qu'une liste d'événements culturels se déroulant sur le territoire du Haut-Richelieu au cours de la prochaine année;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.2. Projet d'amélioration du Parc des copains - Henryville

CONSIDÉRANT la résolution 16177-21 attribuant un montant de 145 000 \$ à la municipalité d'Henryville en vue de l'amélioration du Parc des copains, le tout puisé dans l'enveloppe FRR Volet 2;

CONSIDÉRANT que le FRR Volet 2 vient à échéance le 31 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE;

2234-02-25 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER le transfert d'enveloppe de l'aide financière accordée à la municipalité d'Henryville pour l'amélioration du Parc des copain pour l'enveloppe des richesses naturelles ou le nouveau FRR;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.3. Plan de sécurité PAVL - Appel d'offres et grille d'évaluation

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a accepté de financer 100% du plan de sécurité du Programme d'aide à la voirie locale;

EN CONSÉQUENCE;

2235-02-25 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux d'appels d'offres requis dans le cadre de la réalisation du plan de sécurité du Programme d'aide à la voirie locale;

D'ADOPTER la grille d'évaluation et de pondération déposée sous la cote "Doc 5.3" des présentes;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.4. A Parte - Projet #EntrepreneurEs - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du projet #EntrepreneurEs visent à mettre en lumière les femmes entrepreneures;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a été initié sur le territoire du Bassin de Chambly, du Centre de la Montérégie et de la Vallée du Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE ce projet intégrera les territoires du Haut-Richelieu et Maskoutain en 2025;

EN CONSÉQUENCE;

2236-02-25 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le comité administratif autorise le versement d'une aide financière maximale de 1 000 \$ dans le cadre du Gala reconnaissance des femmes entrepreneures conditionnellement à l'obtention d'un complément d'informations;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

6. ÉVALUATION FONCIÈRE

6.1. Évaluateur agréé - Signataire des rôles

Le directeur général présente Mme Marie-Ève Poitras, nouvellement assermentée à titre d'évaluateur agréé. Mme Poitras succèdera à M. Luc Beaudoin en ce qui a trait à la signature des rôles à compter du 31 mars 2025 et assumera la direction du service.

De chaleureux remerciements sont également adressés à l'intention de M. Luc Beaudoin pour son grand dévouement et professionnalisme.

7. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

7.1. Entente de gestionnaire de formation ENPQ - 2025-2026 - Renouvellement

2237-02-25

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron, appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation conclue avec l'École nationale des pompiers et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026;

D'AUTORISER la coordonnatrice du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI), Mme Michelle Chabot, à procéder aux signatures requises;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

7.2. Rapport annuel d'activités / AN 7 - Entérinement

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du rapport annuel d'activités de l'AN 7 (1^{er} janvier au 31 décembre 2024) relatif à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

8. COURS D'EAU

8.1. Cours d'eau Labonté et sa branche 1 - Saint-Sébastien Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 1 du cours d'eau Labonté sur le territoire de la municipalité de Saint-Sébastien. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

8.2. Rivière du Sud, branche 33 - Saint-Sébastien et Saint-Alexandre Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 33 de la Rivière du Sud sur le territoire des municipalités de Saint-Sébastien et Saint-Alexandre. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

8.3. Petite rivière Bernier, branche 3 - Saint-Jean-sur-Richelieu - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 3 de la petite rivière Bernier sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

9. VARIA

9.1. Entente relative à la fourniture de services policiers de la Sûreté du Québec

Les membres du comité administratif suspendent le dossier jusqu'à un retour des démarches des représentants de la Sûreté du Québec auprès du MSP.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2238-02-25 Sur proposition de la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du
Haut-Richelieu, ce 19 février 2025.

ADOPTÉE

Mme Andrée Bouchard,
Préfète

Me Joane Saulnier,
Directeur général et greffier-trésorier